

Réf: Dossier 267412

## Avis de constitution

### SOCIETE « LAMICALE INVEST »

Siège Abidjan Marcory Carrefour SOLIBRA, Lot 22,  
Ilot 5062

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 22/09/2023, et enregistrés au CEPICI le 03/11/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « LAMICALE INVEST »

Objet : La société a pour objet en République de Côte d'Ivoire et à l'étranger :

- Le transport en général et divers;
- L'import-export,
- La prise de participation dans toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, ayant un objet similaire ou connexe, que ce soit par voie d'achat, souscription, négociation de titres, fusion, scission, alliance ou autrement ;

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée .

Capital 5,750,000 F CFA divisé en (115.0) Parts Sociales de (50,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 115 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan Marcory Carrefour SOLIBRA, Lot 22, Ilot 5062

Dirigeant(s) M GLAOU SERGE MARCEL (COGÉRANT), M TANOI SERGE (COGÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-01292 du 12/03/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°15172/GTCA/RC/2024 du 12/03/2024

